

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 16 juin 2021

COMPTE RENDU

-
- **Conseillers en exercice : 19**
 - **Présents à la séance : 14**
 - **Qui ont pris part au vote : 17**

Secrétaire de séance : Justine GERANTON
Heure début de séance : 20h15
Heure fin de séance : 21h35

En préambule, M. le Maire donne les dernières informations de la mairie ainsi que celles concernant la CASDDV.

Il passe en revue les plannings de la tenue des bureaux de vote des élections des 20 et 27 juin prochains afin de s'assurer que tous les scrutateurs ont pris bonne note de leur permanence.

Il conclut ce préambule en faisant part des courriers de remerciements reçus récemment.

1. Attribution du marché de travaux rue du Soucheté

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des voix, l'avis de la CAO quant au choix de l'entreprise LINGENHELD TP pour la réalisation des travaux rue du Soucheté et, autorise M. le Maire à signer tous les documents qui se rattachent à ce marché public.

2. Dépôt d'un dossier de demande de subvention au titre du FITN 7 (Fonds d'Innovation et de Transformation Numérique des collectivités) Axe 3 volets 1 et 2

M. le Maire a rappelé aux membres du Conseil Municipal le projet de numérisation de l'école élémentaire Pierre Bernard prévu au budget primitif du budget général 2021.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré et à l'unanimité des voix a adopté l'opération et les modalités de financement ; a approuvé le plan de financement prévisionnel ; s'est engagé à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions (soit 5510 € HT minimum) et a autorisé M. le Maire à signer tout document relatif à cette opération, et notamment la demande de subvention auprès de la préfecture des Vosges.

Compte rendu rédigé le 22 juin 2021